

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil général et la Région partenaires pour le développement économique

Belfort, le 6 janvier 2012

A l'invitation d'Yves Ackermann, Président du Conseil général du Territoire de Belfort, Marie-Guite Dufay, Présidente du Conseil régional de Franche-Comté, était dans le Territoire de Belfort vendredi 6 janvier 2012 pour une journée de travail et de visites concernant notamment les politiques partenariales en matière de développement économique. Ils ont visité le site de l'entreprise Eurocast à Delle qui bénéficie du soutien des deux collectivités.

Le Conseil général du Territoire de Belfort mène une politique particulièrement volontariste pour le développement économique et la Région Franche-Comté soutient ses grands projets comme la réalisation du Parc d'innovation « la Jonxion » autour de la gare TGV, la redynamisation industrielle du Sud Territoire ou encore l'aide directe pour l'investissement des entreprises.

Ainsi pour la Jonxion, sur un budget de 13 millions d'euros, le Conseil général apporte 3 millions d'euros et la Région 650 000 euros. Cet investissement majeur s'inscrit dans une volonté commune d'utiliser le potentiel de développement économique autour des gares. C'est également pour cela que les deux collectivités cofinanceront le réaménagement de l'échangeur de Sevenans, qui est pourtant de la compétence de l'Etat, en apportant chacune 2,5 millions d'euros.

En matière d'aide directe pour les entreprises, un projet important est en cours pour Eurocast à Delle. Cette entreprise de sous-traitance automobile a déjà bénéficié du soutien du Conseil général et de la SEMPAT en 2007 en rachetant le site dellois afin de lui apporter des liquidités ; opération qui a permis depuis le maintien de cette société de 110 salariés. Il s'agit aujourd'hui de favoriser son développement alors qu'elle a réalisé en 2011 un investissement majeur de près de 5 millions d'euros avec l'acquisition de nouvelles presses. Le Conseil général a accompagné ce projet par une aide de 217 000 euros dans le cadre du « portail régional ».

Parallèlement, le partenariat entre la Région et le Département sur les aides individuelles aux entreprises arrive à son terme et il convient de le renouveler. Celui-ci permet grâce au « portail régional des aides aux entreprises » d'apporter une réponse globale et cohérente aux entreprises qu'elles s'adressent indifféremment au Département ou à la Région. Les principales catégories d'aides concernent l'investissement matériel, le recrutement de cadres, le développement international et le conseil. Elles ont permis d'accompagner les projets d'entreprises pour un montant de 3 millions d'euros entre 2007 et 2011. Les deux collectivités souhaitent aujourd'hui orienter le dispositif vers davantage d'avances remboursables car c'est la première demande des dirigeants d'entreprises qui manquent bien souvent de fonds propres pour investir.

L'ensemble de ces actions illustrent la capacité des deux collectivités à agir rapidement et efficacement dans la proximité pour le développement économique et la préservation de l'emploi.

CONTACT PRESSE

Direction de la communication

Benoît Roos

Tél. 03 84 90 90 08

Port. 06 99 65 45 74

benoit.roos@cg90.fr